

Arrondissement
de LANNION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL DE TRÉGUIER**

MAIRIE de
TRÉGUIER

SÉANCE du 21 septembre 2026 à 19h00

Membres en exercice : 19
Membres présents : 16
Procurations : 3

Etaient Présents : M. G. ARHANT, Maire,
M.P. BODIN, F. SIMON, A. LE DANTEC, R.
ROLLAND
M. EVEN, G. LE BONNIEC, E. LE CARVENNEC,
C. LE MARLEC, K. LE ROUX, O. GUEGUEN, M.
ROBINEAU, C. VOISIN, E. WOLF, F. PARADISO,
M. LAKEHAL, conseillers

N° DEL 31/2026

Absents excusés :
Mme F. VOISIN proc à C. VOISIN
Mme S. THOS proc à R. ROLLAND
Mr Y. HERVE proc à A. LE DANTEC

Date d'envoi de convocations : 15 septembre 2026

Secrétaire de séance : M. EVEN

31/2026 Règlement intérieur du conseil municipal

M. le Maire rappelle qu'un règlement intérieur doit être adopté dans les 6 mois suivant l'installation du nouveau conseil municipal.

Le document proposé, d'une dizaine de pages, comporte 5 chapitres et 29 articles et traite de toutes les questions relatives au fonctionnement du conseil municipal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le règlement intérieur du conseil municipal proposé.

Pour extrait conforme au registre,
Guirec ARHANT



Le Maire,
Rendu exécutoire par transmission
en Préfecture de Saint-Brieuc
et affichage en mairie, le
Le Maire,
Guirec ARHANT



Le secrétaire de séance
M. EVEN